

Prague, 20 Mars 1879.

Monsieur,

Je viens de recevoir le contenu et votre lettre du
10 Mars et je vous en remercie cordialement. Quant à
l'envoi des misses ce sont certainement pour moi le voie
la plus commode et la plus sûre de les diriger au confiat
de Portugal à Hambourg, puisque celui-ci, étant autorisé
par le gouvernement portugais serait responsable de l'expédition
des misses en Portugal et devrait prendre toutes les précau-
tions nécessaires pour faire venir les plantes en bon état à Lis-
bonne. Dans cette idée j'ai mis cette condition que vous
avez acceptée sans hésiter. Or, qu'aurait-il dit le Conseil
de votre faculté de philo-juridic en cas de désastre mari-
time, si j'étais chargé un commissaire quelconque de l'envoi
des misses, violant ainsi moi le premier les conditions du
contrat? Serait-il alors tenu de payer le prix convenu?
Je vois que non. Par conséquent je dois tenir à cette

condition du contrat, au moins pour le présent, j'osai à
ce que vous m'avez donné les assurances les plus valables,
qu'en tout cas l'Université de Coimbra ne hésiterait
pas de remplir ses devoirs envers moi, si je ne cherchais
pas le consul de Portugal mais une autre personne de l'envoyer
des lettres. En attendant votre réponse je fais des
recherches à Hambourg pour recevoir des renseignements
sur les bateaux à vapeur qui vont à Lisbonne, sur les
maisons de commerce principales qui ont des relations directes
avec des négociants de Lisbonne et même sur le consul
du Portugal qui serait probablement un négociant allemand.

Je vous remercie de la peine que vous vous êtes donnée
en traduisant le certificat à la fin du contrat. Ce n'était
pas nécessaire, puisque je comprends parfaitement le portugais.
Surtout j'ai peur que les interprètes autrichiens puissent lire
le contrat et ne sachant pas bien écrire le portugais, s'en
résolvent d'écrire le contrat en français. Je regrette beaucoup
de ne pouvoir pas encore vous envoyer le contrat fait par
moi. Dans votre lettre du 3 Mars vous vous plaignez des
difficultés faites par l'ambassade autrichienne à Lisbonne.
Mais c'est la même chose sur vous. Il y a déjà plus

d'un mois que le contrat a été envoyé à Vienne pour y être légalisé par l'ambassade portugaise, et on n'a dit que passeront encore quelques semaines, avant que de document serait envoyé à Prague. On fut chez vous encore plus de difficultés que chez vous. Après être reconnue ma signature par le tribunal du district de cette ville, on je demeur, le document a été remis au tribunal suprême de justice de Prague qui l'a envoyé au ministère de justice à Vienne. Celui-ci doit le remettre au ministère des affaires étrangères qui doit le présenter à l'ambassade portugaise!—

Quant au paiement vous pouvez l'arranger comme vous voudriez. Après avoir expédié les mises au commencement du Mai, je vous enverrai une quittance sur 2000 fr., afin que vous puissiez demander l'argent de l'Université. La remise se pourrait faire ou par des billets de Banque Française à 1000 fr. (~~si~~ s'il serait possible d'acheter à Lisbonne des billets de la Banque Française), ou par une lettre de change. Il y a à Prague une grande maison de commerce qui a des relations avec presque toutes les grandes places de l'Europe, je ne sais pas au moment si un à Lisbonne, mais je vous enverrai après avoir reçu les renseignements.

nécessaires. Sans ce cas vous pourriez faire les versements
différents en achetant à Lisbonne chez la maison qui
serait en relation avec celle de Brague des billets de
change à mon ordre payables à vue. D'ailleurs ainsi
pourriez-vous faire la remise par des billets de change
à mon ordre sur une maison renommée de Paris, par exemple
à Brague des bureaux d'escompte.

Je vous remercie beaucoup de l'envoi des cahiers du
Journal de Physique ainsi que contenant les publications de
Mr. Machado et de Mr. le comte de Ficalho, et aussi
des échantillons de Nauticos triandros qui sont arrivés
parfaitement bien conservés et en état presque fraîche.
Quant aux cahiers du Journal contenant les travaux de
Mr. Machado je vous les renverrai avec les plantes le
plus tard.

Agreez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments
les plus distingués.

Maurice Wilkerson